

Subdélégation de crédits N° 600 02845 26 JUIN 1960

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

Service : TRAVAUX PUBLICS

USUMBURA

Dos. 3-600-22

SOUS-GESTIONNAIRE :

Monsieur l'Administrateur
de Territoire de RUHENERI

Distribution

- ex. blanc : S/Gestionnaire
- ex. rouge : Gestionnaire.
- ex. vert : Probudget
- ex. jaune : Ordonnateur-Trésorier.
- ex. bleu : Plan Décennal.
- ex. blanc : Résidence.
- ex. blanc : Minute.

Il est porté à votre connaissance que les crédits à l'article budgétaire :

R.U.	Budget	Exercice	Prévision	Article	Littera	Sous-littera	Gestion.	Indice du gestion.
9	I	0	9	I	3	3	0	2
							0	0
							9	6
							I	

- 110 -

Libellé : Matériel non durable, mobilier et fournitures des T.P. en général

Rubrique : Entretien postes et gîtes.

Qui s'élevaient à : | | | | I | 8 | 3 | 0 | 0

sont { majorés | de : | | | | 3 | 7 | 5 | 0 | 0

Vous êtes autorisé à engager et à liquider à concurrence de : | | | | 5 | 5 | 8 | 0 | 0

Destination, répartition du crédit subdélégué, etc...:

Subsidiairement à ma première subdélégation au début de l'année pour le 1er semestre 1960, je vous subdélègue la 2ème tranche pour le second semestre 1960.

Ce crédit est mis à votre disposition pour l'achat de matériel et matériaux pour l'entretien des postes de votre territoire.

Il y a lieu de compléter votre fiche de sous-gestionnaire, spécialement réservée à la gestion de ce crédit.

N° 3465	Fin IV
3-8-60	ATC 1
VISAS	7
Usumbura, le 19 juillet 1960	

Visa du Service du Contrôle budgétaire
Comptable et des Caisses.

Usumbura, le 13.7.60

Le Gestionnaire de crédits, T.P.
J. SCHEUFEL

INGENIEUR PROVINCIAL.